

Procès-verbal décisionnel

Plénum du 17 juin 2025

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil général du 11 mars 2025

Le procès-verbal du 04.02.2025 est **accepté** par 56 oui, 0 non et 0 abstention.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil général du 15 avril 2025

Le procès-verbal du 04.02.2025 est **accepté** par 56 oui, 0 non et 0 abstention.

3. Etude et approbation des comptes 2024 de la Municipalité

L'entrée en matière sur les comptes 2024 de la Ville de Sion est **acceptée** par 54 oui, 0 non et 0 abstention.

Les comptes 2024 de la Ville de Sion sont **acceptés** par 55 oui, 0 non et 1 abstention.

4. Présentation des compte 2024 de la PRVC

Les comptes de la PRVC ont été présentés au plénum par la Conseillère Noémie Kuchler Mayor, déléguée du Conseil général au sein de l'Assemblée des délégués de la PRVC.

5. Crédits supplémentaires 04-05 2025

Les deux crédits supplémentaires ont été acceptés par la Commission de gestion.

6. Etude et vote du nouvel article RCO « Droit d'initiative communale »

Ce message a été étudié par les 3 commissions permanentes. 4 amendements ont été déposés, dont 2 identiques.

L'entrée en matière est **acceptée** par 56 oui 0 non et 0 abstention.

L'article final, tel qu'amendé est le suivant :

Nouvel article - Droit d'initiative communale

¹ *L'initiative peut demander l'élaboration d'un nouveau règlement, l'abrogation ou la modification d'un règlement en vigueur depuis quatre ans au moins.*

² *L'initiative doit être conçue en terme généraux.*

³ *L'initiative doit être signée par 10% des électeurs.*

⁴ *La liste des signatures doit être déposée par le comité d'initiative au plus tard 12 mois après l'annonce officielle du texte de l'initiative au Conseil municipal.*

⁵ *L'initiative doit comporter un comité de trois à sept membres.*

⁶ *Pour le surplus, les articles 63 à 67 de la LCO sont applicables.*

L'article tel qu'amendé, est **accepté** par le Conseil général par 54 oui, 0 non et 1 abstention.

7. Etude et vote de la Motion « Emolument sur la gestion des déchets verts »

La Motion a été déposée par le Conseiller général Stéphane Haefliger du Centre. Elle propose la création ou la modification d'un règlement communal afin de préciser les émoluments en lien avec la gestion des déchets verts.

La motion est **refusée** par 27 oui, 28 non et 1 abstention.

8. Résolution « Gaza »

Cette résolution a été déposée par le Conseiller général Pierre Schertenleib du Parti socialiste. Elle propose que Sion se joigne aux nombreuses villes suisses signataires de la déclaration des villes de Genève et Lausanne sur la situation humanitaire à Gaza.

La résolution est **acceptée** par le Conseil général, par 27 oui, 4 non et 21 abstentions.

9. Réponse de la Municipalité sur le postulat « Poubelles à « tri sélectif ».

Ce Postulat avait été déposé par les Conseillers généraux Florian Micheloud et Charles-André Rey du Centre le 28 novembre 2023, et accepté par le Conseil général lors du Plénum du 18 juin 2024.

La Municipalité privilégie une gestion centralisée et structurée du tri sélectif via des éco points et déchetteries, afin d'assurer un tri de qualité et maîtriser les coûts. Elle rejette l'installation de poubelles de tri sur l'espace public, en raison des erreurs fréquentes, des dépôts sauvages et des contraintes logistiques importantes.

10. Réponse de la Municipalité sur le postulat « Récupération eau de pluie »

Le Postulat avait été déposé par le Conseiller général Gabriel Mukuna du Centre le 19 décembre 2023, et accepté par le Conseil général lors du Plénum du 18 juin 2024.

La Municipalité favorise la récupération de l'eau de pluie pour des usages non domestiques comme l'arrosage, mais n'encourage pas encore les doubles réseaux en bâtiment, jugés coûteux et complexes à mettre en œuvre.

11. Interpellation « 30km/h »

Cette interpellation a été déposée par le Conseiller général David Perruchoud de l'UDC, le 23 avril 2025.

Dans sa réponse, la Municipalité rappelle que le projet, présenté en octobre 2021, a déjà été débattu publiquement et n'avait suscité qu'une seule opposition. Elle souligne que la limitation à 30 km/h vise à réduire le trafic de transit, améliorer la sécurité, limiter les nuisances sonores et fluidifier la circulation.

12. Informations de la Municipalité

Le Président de la Municipalité informe sur l'actualité et sur les principaux projets menés par la Ville.

En outre la Municipalité a répondu aux 17 questions écrites des membres du Conseil général, ainsi qu'à des questions orales.

Jean Pierre Bodrito, Vice-Président du Conseil Général de Sion, 23.06.2025